Gestion de l'hydraulique rurale : Une réforme à problÃ"mes

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2021

La gestion des forages dans le monde rural confiée à des entreprises privées délégataires du service public de l'eau en milieu rural est source de problà mes. Elle doit être évaluée avant la poursuite du processus de sa mise en œuvre.

En 2014, l'État a pris des mesures pour confier la distribution de l'eau dans le monde rural à des privés. C'est ainsi qu'alors, A travers le ministA re de l'Hydraulique et l'Office des forages ruraux (OFOR), il a introduit des entreprises privées dans la gestion qui était autrefois confiée à des groupements locaux dénommés Associations des usagers des forages ruraux (ASUFOR). Les entreprises choisies par l'État ont la charge d'assurer l'alimentation en eau en qualité et en quantité, mais aussi la collecte de l'argent. Il y a aussi les comités d'usagers qui sont les intermédiaires entre les populations et les gestionnaires. Ils sont aussi chargés de discuter avec les élus locaux et les responsables de l'OFOR. Cependant, cette réforme n'a pas été bien appréciée par des populations rurales qui trouvent que la distribution a conr des perturbations avec l'arrivée de nouveaux gestionnaires ; mais aussi, le coût est devenu beaucoup plus élevé. C'est ainsi que l'État du Sénégal a décidé d'initier une évaluation de la réforme. Lors du vote du budget de son ministÃ"r d©cembre dernier, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, a soutenu que la gestion des forages en milieu rural nécessitait une professionnalisation. Le réseau n'était pas aux normes et il y avait un problÃ"me de transparence dans la gestion, en plus des difficultés de rentabilité. Il y avait certes une réticence, mais la nécessité d©montrée car, dit-il, seuls 30 % à 50 % des branchements arrivaient au niveau des domiciles. D'ailleurs, ces réticences notées dans certaines zones ont poussé le président de la République, Macky Sall, à demander une évaluation de la réforme. Serigne Mbaye Thiam signale que le bureau d'études a ©té sélectionné et ce n'est qu'à la fin qu'une décis sera prise. Selon le ministre, le taux d'accà s à l'hydraulique rurale de l'eau potable en milieu rural est passé de 81 % en 2011 Ã prÃ"s de 95 % en 2020.Â

Fatou Ndiave, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica Â

Sur le terrain

Diourbel : L'État invité à prendre ses responsabilités pour achever le processus

Adama Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) -Â AllAfrica

Matam : Les populations pas prêtes à déIéguer la maintenance et la production d'eau de leur forage des opérateurs privi

Pape Moctar Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) -Â AllAfrica

Saint-Louis : Pas de tensions signalées, mais beaucoup de pannes

Yves Tenden, Sud Quotidien (Dakar) -Â AllAfrica